

## 8 Société et Culture

## Ici et ailleurs

• Littérature  
Bob Dylan reçoit finalement son Nobel



Photo : AFP

Après des mois d'incertitude et de controverse, Bob Dylan a finalement reçu, samedi, à Stockholm, son prix Nobel de littérature, lors d'une rencontre à huis clos avec les académiciens suédois qui l'ont distingué pour sa poésie. A 75 ans, il est le premier chanteur à rejoindre les hommes et les femmes de lettres canonisés par l'Académie suédoise depuis 1901. La médaille en or et le diplôme attribués à Bob Dylan, en octobre, lui ont été remis lors d'une "cérémonie privée à Stockholm", sans médias, ni public, à sa demande, à laquelle ont assisté 12 membres de l'Académie.

• Intempéries  
Près de 100 morts dans une coulée de boue

Ponts, maisons, voitures emportées : près de 100 personnes ont trouvé la mort et près de 200 sont portées disparues après une coulée de boue qui a frappé la ville de Mocoa, dans le sud de la Colombie, a annoncé samedi la Croix-Rouge.

• Cancers  
Une amélioration de la survie en vue

Des thérapies ciblées innovantes contre le cancer, sélectionnées grâce à la carte d'identité génétique de la tumeur, ont permis d'améliorer la survie de patients à un stade avancé de la maladie, selon un essai clinique français, publié samedi dernier. L'étude Moscato dirigée par l'Institut Gustave Roussy (Villejuif, près de Paris), parue dans la revue américaine Cancer Research, a porté sur les cancers les plus fréquents (poumon, sein, colon, prostate...) et plus d'une vingtaine moins fréquents.

• Cinéma  
Un bébé en costume détrône "La Belle et la Bête"

Le bébé en costume cravate de "Baby Boss", le nouveau film du studio DreamWorks, a détrôné ce week-end "La Belle et la Bête" qui caracolait en tête du box-office nord-américain depuis deux semaines.

Rassemblés par AJT

## Piste de sortie de crise dans l'Éducation nationale BDP et syndicats à la Cour constitutionnelle

F.B.E.M

Libreville/Gabon

UNE rencontre qui "rassure" et qui "donne de l'espoir" quant à la résolution de la crise dans le secteur Éducation. C'est ainsi que les leaders du Syndicat de l'éducation nationale (Sena) et de la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conasy-sed) - en grève - ont qualifié l'audience publique accordée par la Cour constitutionnelle au Bloc démocratique populaire (BDP) vendredi dernier. Il faut dire que le BDP, parti politique de la majorité au pouvoir, s'est engagé, depuis plusieurs mois, à la recherche de solutions face à la crise éducative, en particulier, et pour l'apaisement du climat social en général. Aussi, après avoir échangé avec les principaux regroupements syndicaux sur les mobiles de leur grève, et sur des propositions de sortie de crise, les semaines écoulées, le BDP a pris l'engagement de saisir la haute juridiction pour



Photo : D.R

La présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, a promis de se saisir du dossier Education. Photo de droite : Le président du BDP, Paskhal Nkoulou, lors de son exposé.

aider à mettre un terme à cette situation qui perdure. Mieux, la Cour a été invitée à défendre un droit fondamental aujourd'hui bafoué, du fait de cette absence de cours : le droit à l'éducation de nombreux jeunes concitoyens. Dans un format plus citoyen que politique, Paskhal Nkoulou, président du BDP, a présenté aux juges constitutionnels les contours d'"une école de la République en danger". Un blocus dont « la résolution nécessite l'implication de tous : élèves, enseignants, acteurs politiques, gouvernement, et même de vous, gardiens de la Constitution. Parce que le droit à l'éduca-



Photo : D.R

tion est garanti par la Constitution», a relevé M. Nkoulou. Non sans émettre des pistes de solutions.

Parmi celles-ci, l'adoption d'"un Plan Marshall pour sauver l'école gabonaise", la mise en place d'une cellule de crise rassemblant l'ensemble des acteurs concernés par cette question, et chapeauté par la présidente de la Cour constitutionnelle. Et, pour finir, une rencontre avec le président de la République, propositions concrètes en mains.

En réponse, la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, "atristée" par la situation dans l'Éduca-



Photo : D.R

Les membres du BDP et leaders syndicaux durant l'audience publique.

sion, s'est « engagée à se saisir (à nouveau) de ce dossier. » Elle, dont la juridiction a pour mission de s'assurer du bon fonctionnement des institutions en République gabonaise.

Conformément à ses prérogatives, elle a promis d'inviter, dans les jours qui suivent, les ministres concernés par cette question, puis les enseignants, pour « leur demander ce qu'on fait du devenir de notre pays... Car, ne pas dispenser des cours aux jeunes, c'est tuer la République. »

Faisant preuve d'une neutralité sans faille, Marie-Madeleine Mborantsuo, "atristée" par la situation dans l'Éduca-

tés sont partagées: « Le gouvernement, en ne respectant pas sa part de contrat, viole le droit à l'éducation, qui est reconnu à l'enfant. De même que les enseignants violent ce droit, en ne faisant pas toujours des grèves dans le sens voulu par ce mot », a-t-elle dit.

Soulignons que cette démarche conjointe visant une sortie de crise dans le secteur éducatif se veut complémentaire à bien d'autres initiatives, dont celle menée dans le cadre du Dialogue national qui se tient présentement, et au cours duquel cette question est également abordée.

## Œuvre de bienfaisance

## Les sourds-muets désormais mieux lotis

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

OUF de soulagement pour les adhérents de l'Association des sourds-muets du Gabon (ASMG). Leur siège de la Peyrie, dans le troisième arrondissement de Libreville, qui croupissait, depuis longtemps, dans la décrépitude, vient de retrouver un visage plus avenant, et un meilleur cadre de travail. La réfection des lieux est à l'actif de l'association Équateur.

La réception officielle des travaux a eu lieu, samedi dernier, en présence des membres adhérents de l'ASMG et des bienfaiteurs. « Il s'agissait, pour nous, d'apporter notre modeste contribution dans la réfection de ce siège. Toute chose qui permettra, entre autres, aux malentendants de se former et de communiquer avec le monde dans un cadre plus sain... La réalisation de ces travaux se révélait être plus que nécessaire, elle devenait inévitable, obligatoire, au vu de la vétusté des murs et de la dégradation du plafond », a indiqué Colette Amorissani, présidente de l'association Équateur. Une contribution qui s'inscrit, a-t-elle poursuivi, dans le cadre de leurs actions so-



Photo : AJT

La présidente de l'association Équateur, Colette Amorissani, échangeant avec les bénéficiaires de l'œuvre sociale.



Photo : AJT

Photo de famille, au terme de la cérémonie de réception officielle des travaux.

ciales en faveur des personnes vulnérables. Pour les bénéficiaires, l'initiative est la bienvenue, d'autant que, « depuis sa création, en octobre 1985, c'est la première fois qu'une bonne volonté vient entreprendre des travaux d'en-

retien au siège de l'Association des sourds muets du Gabon », a reconnu le président de l'ASMG, Aboubakar Ibrahim.

Aussi, a-t-il remercié leurs bienfaiteurs, au nom des sourds-muets du Gabon : « J'aimerais que cela soit un

début de partenariat fructueux entre nos associations, pour le bien-être de nos adhérents. Nous devons nous armer de certaines qualités humaines pour répondre à un défi, qui est le bien-être », a souhaité, par ailleurs, Aboubakar Ibrahim.

Créée en décembre 2016, l'association Équateur agit

dans le domaine de l'action sociale, culturelle et éducative. Elle a pour but l'accompagnement social et éducatif de personnes vulnérables et vise à favoriser leur développement personnel, ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens actifs, critiques, responsables et solidaires.



LSTBEK 2017